

la condition de votre clergé et des Ordres religieux dont la ruine a rejailli, non seulement sur l'Eglise, mais sur la société civile elle-même, privée qu'elle s'est vue d'aides prudents et infatigables qui, par leur dévouement à moraliser le peuple, à élever la jeunesse, à créer aussi dans les colonies des institutions chrétiennes, auraient pu être d'une grande utilité, aujourd'hui surtout où l'on voit s'ouvrir un si vaste champ aux missions dans l'Afrique intérieure.

Si Nous remontons à l'origine du mal, Nous pensons que l'impiété effrénée, si répandue au siècle dernier, en a été, sans doute, une cause, mais non pas la seule ni la principale. Elle envahit aussi, il est vrai, comme une contagion, les esprits de vos concitoyens, et, par sa diffusion, elle causa de graves ruines. Ils semblent être néanmoins plus dans le vrai ceux qui estiment que les plus grands maux furent causés par les factions des partis politiques, par les discordes intestines et les troubles des séditions populaires. En effet, nulle force ne put éteindre, aucun artifice ne put ébranler le sentiment religieux des Portugais et leur antique fidélité au Pontificat romain. Au milieu même du bouleversement des affaires publiques, ç'a toujours été la persuasion du peuple que l'alliance et la concorde de l'Etat avec l'Eglise est le principe suprême avec lequel il faut gouverner les nations chrétiennes, et c'est pour cela que le lien sacré de l'unité religieuse est non seulement resté intact parmi vous, mais a même fourni, de par l'autorité et la sanction des lois, la base de la constitution politique. Ces choses, si chères et agréables à rappeler, prouvent que la condition du catholicisme peut être facilement et de beaucoup améliorée, en employant les remèdes opportuns. Il existe, en effet, de bons germes qui, s'ils se développent grâce à la constance des esprits et à la concorde des cœurs, produiront l'abondance des fruits désirés.

Quant à ceux qui ont en mains le pouvoir et dont l'œuvre est si nécessaire pour faire cesser les inconvénients dont souffre l'Eglise, ils comprendront aisément que, de même que l'honneur de la nation portugaise atteignit un si vif éclat par la vertu bienfaisante de la religion catholique, de même aussi il n'y a qu'une voie à suivre pour éliminer les causes du mal, et, c'est d'administrer constamment la chose publique sous les auspices et l'inspiration de cette même religion. C'est par là que le gouvernement de l'Etat se trouvera en harmonie avec le génie, les mœurs et les désirs du peuple. En effet, la profession de foi catholique constitue la religion publique et légitime du royaume du Portugal ; et, par conséquent, rien de plus naturel qu'elle ait pour défense la sauvegarde des lois et le pouvoir des magistrats et qu'elle soit entourée publiquement de tous les secours voulus pour en assurer l'inviolabilité, la stabilité et la gloire. Au reste, la liberté et l'action propre appartient légitimement au pouvoir politique aussi bien qu'au pouvoir ecclésiastique, et tout le monde doit être per-